

-----  
Arrondissement de HUY

-----  
COMMUNE d'ANTHISNES



-----  
CONVOCATION DU  
CONSEIL COMMUNAL

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal,

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal (-7/2025) qui aura lieu le **mardi 26 août 2025 à 20h00**, à la **Maison communale, cour d'Omalius, 1 à 4160 Anthisnes.**

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant ;

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

-----  
SÉANCE PUBLIQUE

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2025
- 2) Programme stratégique transversal pour la législature 2024-2030 - Prise d'acte
- 3) Promotion sociale Ourthe-Vesdre-Ambève - Comité de gestion - Désignation d'un représentant
- 4) Centre public de l'action sociale - Remplacement d'un membre du conseil de l'action sociale - Décision
- 5) Fabrique d'église Saint Maximin à Anthisnes - Budget pour l'exercice 2026 - Réformation
- 6) Fabrique d'église Saint Rémy à Vien - Budget pour l'exercice 2026 – Réformation.
- 7) Fabrique d'église Saint Martin à Tavier - Budget pour l'exercice 2026 – Approbation.
- 8) Finances communales – Subvention en numéraire à charge du budget ordinaire de 2025
- 9) Budget communal pour l'exercice 2025 - Modifications n°1 service ordinaire et n°2 service extraordinaire.
- 10) Finances communales - Communication du procès-verbal de vérification de la caisse du receveur régional par Mme la Commissaire d'Arrondissement pour la période du 01/01/25 au 31/03/25
- 11) Intercommunale « Piscine Bernardfagne & Co » - Demande de prolongation de l'avance de trésorerie sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2027
- 12) Correspondance, communication et questions

-----  
La Directrice générale,

  
ALICIA RENARD.

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

  
MARC TARABELLA.